

Planning du 07/03 au 20/03/22

Inscriptions dans les écoles

pour validation définitive de l'inscription scolaire

Inscription dans les Mairies du 14 février au 06 mars 2022 (conformément à la décision prise le 27/04/2017)

1^{ère} année de maternelle (enfants nés en 2019), passage en CP (pour les écoles de Sainte-Ménéhould), nouveaux-lles habitants-tes.

VOTRE ÉCOLE	LES PERMANENCES DU DIRECTEUR	
	JOURS	HORAIRES
Camille MARGAINE	Mardi 8 mars	De 13h30 à 18H
Robert LANCELOT Maternelle	Jeudi 17 mars (ou sur RDV au 03.26.60.83.67 en cas d'impossibilité)	De 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 18h30
Robert LANCELOT Élémentaire	Vendredi 18 mars	De 16 h 45 à 18 h 30
Villers	Mardi 8 mars	De 17h00 à 18h00
	Jeudi 10 mars	De 17h00 à 18h00
Verrières	Uniquement sur RDV, le directeur est joignable au 03.26.60.96.18 ou par mail ce.05107377@ac-reims.fr	
Auve	Mardi 8 et 15 mars	De 9h05 à 12h et de 13h40 à 16h15
Givry	Lundi 7 et 14 mars	De 9h05 à 11h55 et de 14h10 à 17h00
La Neuville-au-Pont	Lundis 7 et 14 mars	De 8h00 à 17h00
	Les Mardis/Jeudis/Vendredis du 8 au 18 mars	De 12h00 à 13h00
Ville-sur-Tourbe	Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi du 07/03 au 20/03	De 11h45 à 13h00 et de 16h30 à 17h15
Vienne-le-Château	Uniquement sur RDV, la directrice est joignable au 03.26.60.10.32 ou par mail ce.0511541y@ac-reims.fr	

Vous devez vous munir :

- De la fiche d'inscription faite en Mairie de résidence
- Du carnet de santé de l'enfant
- Du livret de famille
- Du certificat de radiation (si nouvel élève)

NOUVEAUX ÉLÈVES :

INSCRIPTIONS AUX PÉRISCOLAIRES (matin/midi/soir) à la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise **jusqu'au 01/07/2022.**

Nos locaux sont ouverts : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter au 03.26.60.45.04.